



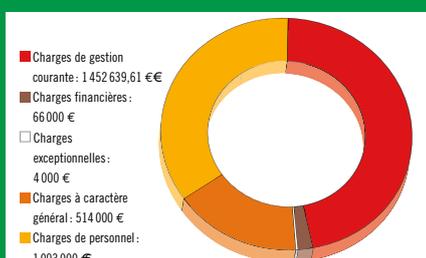
BULLETIN MUNICIPAL DE MONTESQUIEU-VOLVESTRE

№ 40 – 2016

Chantier jeunes L'ART AU PIED DU MUR



À DÉCOUVRIR ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO :



Finances communales - p. 4 - 5



Inauguration de la nouvelle école - p. 6



L'agenda des manifestations - p. 12

MAIRIE 05 61 98 43 43

En semaine de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h
Le mardi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
Le samedi de 9 h à 12 h

POLICE MUNICIPALE

4, place de l'Hôtel-de-Ville
05 61 98 04 31

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

05 61 98 43 46
En mairie, 1^{er} étage

CENTRE D'ANIMATION JEUNES

05 61 90 66 29

CENTRE DE LOISIRS

Bureau : **05 61 90 66 21**
Les Marmottes : **05 61 90 66 21**
Maternelle : **05 61 97 17 12**
Bonzoumet : **05 61 90 73 97**

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

2, rue Janet
05 61 90 41 33 et 05 61 87 83 64
– Assistante sociale : M^{me} Benyahia.
Jour de permanence sur rendez-vous :
mercredi de 9 h à 12 h.
Jour de plage d'accueil social : les jeudis
semaines paires de 13 h 30 à 16 h 30.
– Médecin PMI : 4^e jeudi du mois de
13 h 30 à 16 h 30

CIAS – SIVOM

05 61 97 08 98
Rue du Collège. Service d'aide à domicile

COLLÈGE STELLA-BLANDY

05 61 98 48 00

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU VOLVESTRE**

05 61 90 80 70

CRÈCHE L'ÎLE O DOUDOUS

05 61 90 06 90

DÉCHETTERIE

05 61 90 69 08
Du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 18 h

ÉCOLE MATERNELLE A.-MASSAT

05 61 90 49 09
CLAE maternelle : **05 61 97 17 12**

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

École : **05 61 90 48 62**
CLAE élémentaire : **05 61 90 73 97**

EHPAD « LE COULOUMÉ »

05 61 90 47 09

EDF 09 69 32 15 15

ERDF 09 72 67 50 33

**MAISON DES SOLIDARITÉS
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 31**

11, avenue de Saleich,
31220 Cazères
05 61 98 44 70

MÉDIATHÈQUE

05 61 98 43 47
À partir du 6 septembre :
– Mardi de 9 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h
– Mercredi et jeudi de 14 h à 18 h
– Samedi de 9 h à 12 h 30

OFFICE DE TOURISME

05 61 90 19 55
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h 15
et de 14 h à 18 h

PISCINE MUNICIPALE

05 61 90 42 59
Ouverture du 2 juin au 26 août
du mardi au dimanche de 11 h à 19 h

PÔLE ROUTIER (MONTESQUIEU)

05 61 90 40 05

POSTE (LA)

05 61 98 02 35
De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Samedi de 9 h à 12 h.
Fermé le mercredi

RESO « LE VAL D'ARIZE »

05 61 97 76 00

RESTAURANTS SCOLAIRES

Maternelle : **05 61 90 62 83**
Élémentaire : **05 61 90 74 09**
Service administratif : **05 61 98 43 41**

**SERVICE AGRICOLE
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

05 61 90 43 91

SYNDICAT DES EAUX (SMDEA)

Le Fossat : **05 61 68 54 24**
Saint-Paul-de-Jarrat : **05 61 65 09 60**
Astreinte : **06 80 40 74 75**

TRÉSORERIE DU VOLVESTRE

Carbonne : **05 61 87 84 99**
Lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12 h
et de 13 h à 16 h

U.T.S.

(Unité Territoriale Sud)
Carbonne : **05 61 97 80 30**

**Permanences de la conseillère
départementale Maryse VEZAT**

À la mairie, le 3^e mardi du mois
de 9 h à 11 h.

PERMANENCES

Mission locale 1^{er} jeudi du mois

Conciliateur (assistance juridique)
2^e et 4^e mardi du mois de 13 h 30 à
17 h sur RDV

Habitat

1^{er}, 2^e et 3^e jeudi du mois (à la
communauté de communes du
Volvestre, Carbonne de 9 h 30 à 12 h)

Permanence juridique

1^{er} lundi de chaque mois à
Carbonne sur RDV : **05 61 87 80 03**
(consultation gratuite)

Bulletin municipal

édité par la Ville de Montesquieu-Volvestre
3, place de l'Hôtel-de-Ville,
31310 Montesquieu-Volvestre.
Téléphone : 05 61 98 43 43. Télécopie : 05 61 90 40 31.

www.mairie-montesquieu-volvestre.fr

Directeur de la publication : Patrick Lemaste

Conception et réalisation :
Éditions In extenso, 31310 Canens.
05 61 90 29 15.



Imprimé sur papier recyclé.

LES URGENCES

Pompiers	18	} 112 depuis un mobile
Gendarmerie	17	
SAMU	15	
ALLÔ DOCTEUR	3966	
Centre antipoison		05 61 49 33 33
Cabinet médical Mailhol-Rognant		05 61 90 41 26
D ^r Bonel		05 61 90 43 37
Pharmacie		05 61 90 40 04

ÉDITO



Madame, Monsieur,

Soucieux de vous tenir régulièrement informés, j'ai le plaisir de vous adresser le traditionnel bulletin municipal annuel en complément de la lettre d'information trimestrielle. Si celle-ci se veut le reflet d'une actualité plus quotidienne notamment à propos des évènements ponctuant la vie municipale, le bulletin permet davantage de réflexion sur les dossiers en cours ainsi que sur les grandes orientations que nous entendons conduire au cours de ce mandat.

Au terme d'une année écoulée après sa mise en service, il apparaît que la nouvelle école élémentaire située à Bonzoumet est une réussite. Parents, enseignants et surtout élèves sont unanimes pour exprimer leur grande satisfaction. Il en va de même pour la halle de sports adjacente qui répond aux besoins des associations sportives utilisatrices.

Les aménagements réalisés sur la route départementale 627 permettent un accès sécurisé au quartier de Bonzoumet ainsi qu'à notre entrée de ville. Ces travaux vont d'ailleurs être poursuivis pour la partie située entre la brigade de gendarmerie et le rond-point de la route de Rieux.

Toujours dans le domaine de la voirie, une première tranche de travaux est en cours sur le boulevard Pierre-Alard avec la pose de nouveaux mâts d'éclairage et la reprise des places de stationnement. Nous allons ensuite poursuivre la rénovation de l'éclairage public.

Cette année, de nombreuses rues ont reçu un revêtement de surface. Là aussi cette politique d'entretien sera poursuivie sans négliger pour autant nos nombreux chemins communaux.

Un dossier important dont la réalisation va s'étendre sur plusieurs années compte tenu notamment de ses incidences financières concerne l'accessibilité des bâtiments communaux par les personnes handicapées. Notre Agenda d'accessibilité programmé (ADAP) a été validé par la préfecture et les premiers aménagements verront le jour prochainement.

Dans le domaine de la sécurité et pour renforcer l'action de la gendarmerie et de la police municipale, la mise en place d'une vidéo-protection est en cours d'élaboration et les premiers financements de l'État nous ont été notifiés.

Avant de conclure mon propos, j'adresse, au nom de la municipalité, mes remerciements et mes encouragements à toutes celles et à tous ceux qui donnent de leur temps pour proposer de belles manifestations culturelles ou sportives. Je félicite également nos jeunes pour la réalisation d'une fresque dans les locaux de l'ancienne école annexe et pour la nouvelle implication des membres du Conseil municipal des jeunes.

Bonne trêve estivale et bonne lecture.

Patrick LEMASLE
Maire de Montesquieu-Volvestre

Le maire reçoit sur rendez-vous
05 61 98 43 43

FINANCES COMMUNALES

Lors de sa séance du 11 avril 2016, le conseil municipal a voté :

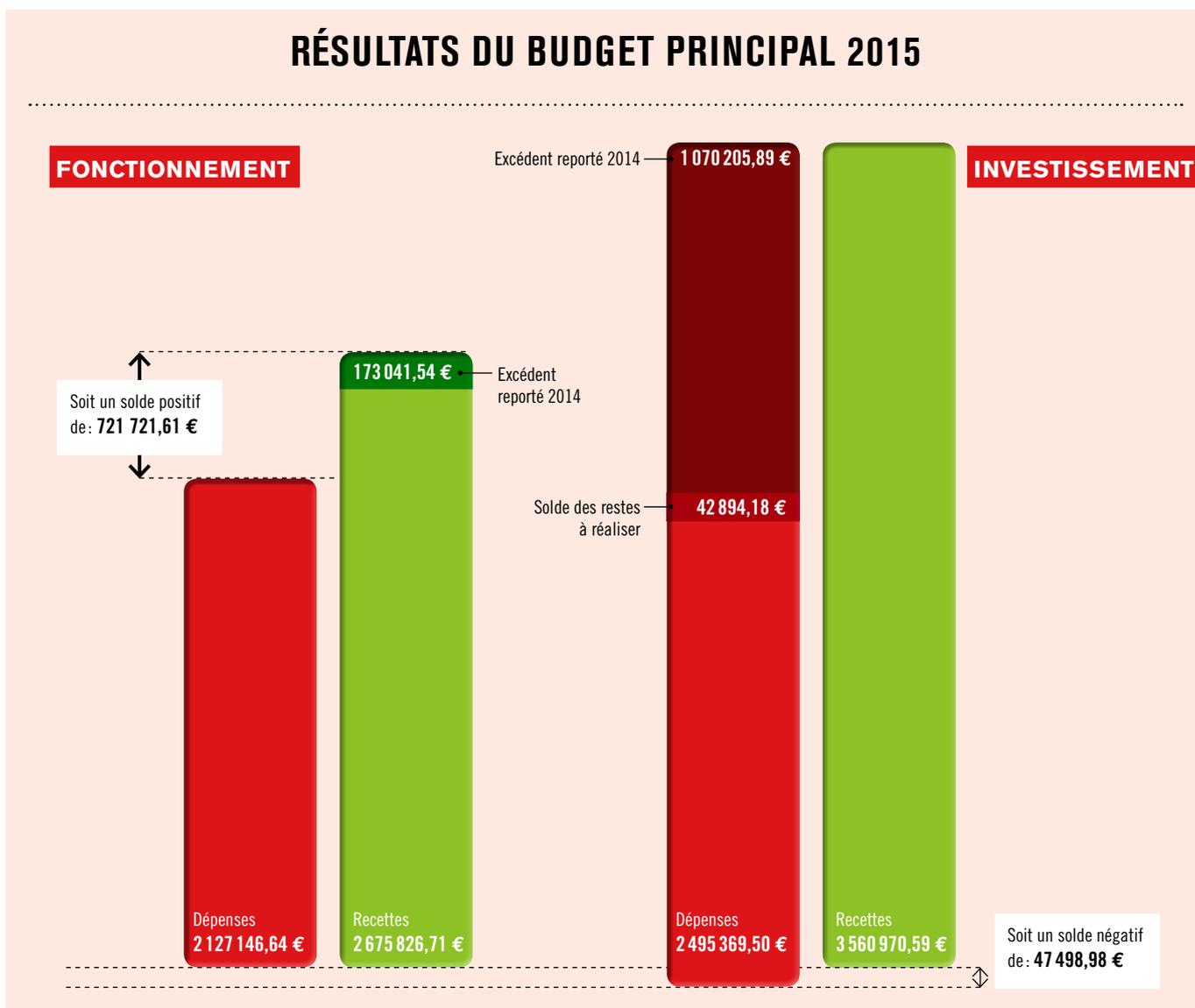
- le compte de gestion (établi par le trésorier du Volvestre)
- le compte administratif (résultats 2015)
- l'affectation des résultats sur le budget 2016, soit 721 721,61 €
- l'augmentation de 1 % du taux des taxes directes locales principales
- les 3 budgets primitifs

le budget principal, fonctionnement: 3 129 639,61 €; investissement: 2 174 150,27 €

2 budgets annexes: Restaurant scolaire, fonctionnement: 252 510 €

Service Enfance et Jeunesse, fonctionnement: 405 130 €

RÉSULTATS DU BUDGET PRINCIPAL 2015



AFFECTATION DES RÉSULTATS

721 721,61€

=

200 000 €

+

521 721,61 €

Solde positif du budget de fonctionnement

Montant affecté au budget d'investissement 2016

Montant affecté au budget de fonctionnement de 2016

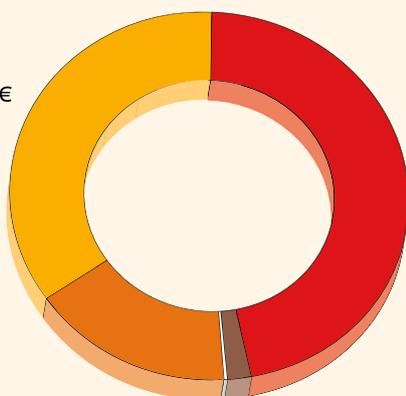
BUDGET PRINCIPAL 2016

Montant total du budget 2016 : 5 303 789,88 €

FONCTIONNEMENT

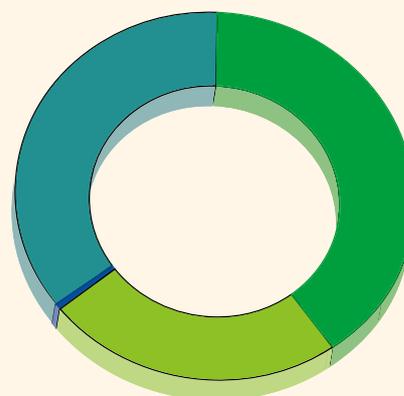
DÉPENSES : 3 129 639,61 €

- Charges de gestion courante : 1 452 639,61 €
- Charges financières : 66 000 €
- Charges exceptionnelles : 4 000 €
- Charges à caractère général : 514 000 €
- Charges de personnel : 1 093 000 €



RECETTES : 3 129 639,61 €

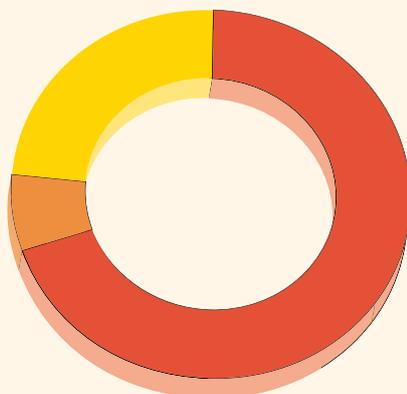
- Fiscalité locale : 1 254 617 €
- Produits courants : 757 556,61 €
- Produits exceptionnels : 4 000 €
- Subventions et participations : 1 113 466 €



INVESTISSEMENT

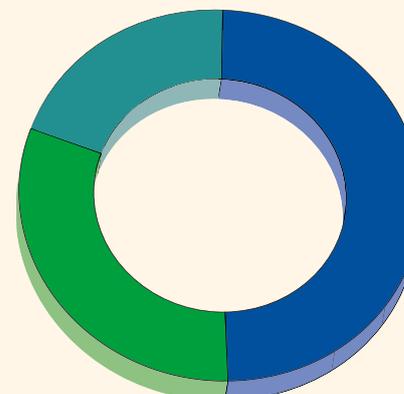
DÉPENSES : 2 174 150,27 €

- Dépenses d'équipement : 1 515 690,21 €
- Remboursement de la dette : 141 896 €
- Autres dépenses d'investissement : 516 564,06 €



RECETTES : 2 174 150,27 €

- Emprunt : 0 €
- Autres recettes : 1 072 951,67 €
- Dotations et fonds globalisés : 672 715,60 €
- Subventions : 428 483 €





DOUBLE INAUGURATION : L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET LA HALLE DE SPORTS

Les élèves des neuf classes de l'école élémentaire et leurs enseignants ont passé leur 1^{re} année scolaire à travailler dans le nouvel établissement moderne et fonctionnel implanté avec la halle de sports au lieu-dit Bonzoumet. À l'occasion de l'inauguration, le 14 avril 2016, les nombreux invités de la municipalité ont visité et découvert l'ensemble de ces constructions (école et halle de sports) qui s'ouvrent sur des espaces verts appelés en partie à devenir potager et surtout une vue imprenable sur la chaîne des Pyrénées. L'inauguration a eu lieu en présence des représentants de la commune, de M. Georges Meric, président du conseil départemental, de M^{me} Maryse Vezat, vice-présidente du conseil départemental, de M. Sébastien Vincini, conseiller départemental, de M^{me} Marie-Caroline Tempesta, conseillère régionale, de M. Jacques Caillaud, inspecteur d'académie, de M. Jean-Marc Chaussard, inspecteur de l'Éducation nationale, du conseil municipal des jeunes ainsi que de nombreux Montesquiens.

M. Jean-Michel Cazaux, directeur de l'école élémentaire, était entouré de l'équipe éducative. M. Lucien Cales-troupat, architecte du projet, M. Pierre

Romeu, les bureaux d'étude ainsi que l'ensemble des entreprises participaient à la cérémonie d'inauguration.

Rappel de la genèse du projet

C'est en 2007 que cette aventure a commencé, par l'engagement d'Henri Dejean, maire de Montesquieu, de faire naître ce complexe. Une école élémentaire située sur deux sites et une salle polyvalente pour les sports complètement saturée en étaient les principales raisons. En 2010, le projet est lancé avec le choix sur concours d'un maître d'œuvre. Après deux ans de

travaux, l'école élémentaire et la halle des sports ont pu ouvrir leurs portes et accueillir les enfants en septembre 2015.

Coût du projet

4 596 000 € HT ont été investis pour les deux infrastructures (école avec restaurant scolaire et halle de sports), hors travaux de voirie. Ce projet a pu voir le jour notamment grâce au concours du Département et à l'aide de l'État. Coût réel pour la commune: 3 035 000 € HT, dont 2 000 000 € de recours à l'emprunt et 1 035 000 € d'autofinancement.



AU REVOIR M. ALLIOT



Après 40 années d'enseignement dont 25 passées à Montesquieu-Volvestre : d'abord à l'école maternelle André-Massat où il a été enseignant et a occupé le poste de directeur, puis à l'élémentaire jusqu'à juin 2016. Cet homme discret et apprécié de tous, collègues, enfants et parents d'élèves, était aussi investi au niveau associatif puisqu'il s'est occupé pendant de nombreuses années des cadets juniors Val XV. Claude Alliot a bien mérité de très grandes vacances... sans rentrée ! Nous lui souhaitons une très bonne retraite et le remercions pour son investissement et son professionnalisme.

LE CHANTIER JEUNES

Cette action avait pour but de mobiliser un groupe de jeunes de 12 à 17 ans autour d'un même projet. Jeunes, élus, élus du Conseil Municipal des Jeunes et animateurs avaient décidé de relooker les locaux de l'ancienne école annexe dans lesquels le Centre Animation Jeunesse avait emménagé. Les jeunes ont réalisé une fresque avec SEB, graffeur professionnel (association Pschutt on peint), sur le mur

de la cour du CAJ. Ce graff mêle visuels patrimoniaux et historiques de Montesquieu et éléments modernes de l'univers skate / hip-hop. Il sera complété par d'autres fresques utilisant la technique du trompe-l'œil. Le groupe a également travaillé le bois : fabrication d'une boîte aux lettres et de jardinières destinées à l'entrée du centre, sculpture d'un totem signalétique à partir d'une grande souche.

Fresque réalisée par Léa, Alice, Laura, Hugo, Élodie, Maxime G., Carla, Julie, Thomas, Baptiste, Camille, Candice, Sylvain, Célestin, Vassili, Elsa, Victor, Cheyenne, Maxime P., Max encadrés par les animateurs Jean-Charles, Aurore, Karine et le graffeur.



PREMIÈRE ACTION DU CMJ : UN SUCCÈS !

La collecte de denrées alimentaires non périssables au profit de l'Épicerie solidaire est la première action du Conseil Municipal des Jeunes. Elle a connu une vraie réussite grâce à vous tous, par vos dons, et démontre que la solidarité est une valeur bien ancrée chez nos jeunes élus. Environ 150 kg des denrées collectées ont été remis par les jeunes élus accompagnés de Magali Milhorat, Dominique Fauchoux, Laetitia Rouger, Caroline Brezillon et Claire Medale-Giamarchi, élues municipales, le 1^{er} juin à l'Épicerie solidaire en présence de son président, Bernard Aubert ainsi que de certains bénévoles et employés de la structure. « C'est la première opération de ce type qui est organisée par des jeunes et nous vous félicitons d'avoir initié



un tel projet », a-t-il ajouté pendant son discours après les avoir chaleureusement remerciés.

1^{er} juin 2016 : remise des 150 kg de denrées collectées par les jeunes élus du CMJ à l'épicerie solidaire en présence de son président, Bernard Aubert.



VOIRIE : GOUDRONNAGE DES RUES

Dans le cadre des opérations de voirie, l'accent a été mis cette année sur l'entretien des rues de notre village. Financés dans le cadre du Pool routier de la communauté de communes du Volvestre, et subventionnés par le conseil départemental, ces travaux font l'objet d'une programmation annuelle.

C'est ainsi qu'un revêtement total a pu être posé Esplanade Nord, rue des Carmes, rue Saint-Bernard, rue de l'église, rue Samson, rue des Boucheries, rue des Pénitents-Bleus, rue Mangane, rue des Maures, rue des Mellès, rue Janet, impasse de l'Aqueduc, rue Couzeran, rue des Cazalères, rue du Paradis, rue des Rosiers, place du Vieux-Marché et place du Faubourg Saint-Germain.

La rue des Jardins, la rue de la Gondole, la rue du 19-Mars, le chemin



des Prés, la rue du Parfait, le Ramier ont fait l'objet d'un revêtement partiel tout comme certaines voies extérieures particulièrement dégradées.

Bien qu'onéreuse, en raison notamment de l'étendue de la commune, cette politique d'entretien sera systématiquement poursuivie.

ACCESSIBILITÉ DU PATRIMOINE COMMUNAL, OÙ EN EST-ON ?

Conformément à la loi sur l'accessibilité, la ville de Montesquieu-Volvestre a mis en œuvre les moyens nécessaires : l'ADAP (Agenda D'Accessibilité Programmé) a été déposé en préfecture le 11 avril 2016 et accordé par arrêté préfectoral le 1^{er} juin 2016.

L'ADAP valide les travaux de mise en accessibilité proposés par l'exploitant d'Établissement Recevant du Public (ERP). Le diagnostic d'accessibilité réalisé en septembre 2015 par le bureau d'études SODIA a montré que 37 infrastructures municipales devaient faire l'objet de travaux. Cela correspond à un engagement municipal de procéder aux travaux dans un délai déterminé, dans le cadre d'une programmation budgétaire validée. Le montant total des travaux est estimé à 507 200 € HT. Ils s'échelonnent sur 6 ans jusqu'à l'année 2021.

En 2016

Cette première année de travaux porte essentiellement sur la mise en place de signalétique (pictogrammes spécifiques réglementaires, pose de bandes podotactiles pour signaler des escaliers, traitement des nez de marches d'escalier), sur de la sécurisation d'espaces réservés aux personnes handicapées (pose de barres de maintien dans les toilettes et les douches) et sur des adaptations de mobilier pour les personnes en fauteuil.

Les bâtiments concernés par ces travaux sont : l'aire de jeu du Couloumé, la mairie, les WC à côté de l'église, la piscine, le restaurant scolaire de la maternelle, le rugby, la salle polyvalente, le Sivom, l'école maternelle, les WC du Ramier, le foyer rural, le jardin du Ramier, la poste, la base de loisirs des Plagnes, la halle couverte, la mairie annexe d'Argain.

Il est à noter qu'en complément de ces actions une démarche plus générale de mise en conformité et de rénovation est en cours de réflexion pour la mairie et la mairie annexe d'Argain.

En 2017

La deuxième année sera consacrée au traitement des circulations intérieures (réalisation de rampes d'accès), des cheminements extérieurs (mise en place de signalétique, de rampes d'accès, de mains courantes) dans différents établissements.

En 2018

Sont programmés : la mise en conformité de la gendarmerie, du bâtiment rue des Olières qui accueille l'école de musique et le foyer des aînés, l'installation de sanitaires (WC publics à côté de l'église), la création de stationnements adaptés, la mise aux normes de portes extérieures et intérieures et d'escaliers dans les établissements recevant du public, ainsi que le traitement de cheminements extérieurs avec notamment la réfection des allées des cimetières.

Pour les années 2019 à 2021

Les trois dernières années verront la mise en accessibilité des équipements sportifs : piscine, stade, tennis, aire de sports, ainsi que des Marmottes (bâtiment d'accueil des enfants du centre de loisirs) et de l'édifice où est installé la police municipale et le service Enfance et Jeunesse, et la mise en conformité de sanitaires (sanitaires publics place Brindejonc).

Les montants prévisionnels HT de travaux sont estimés :
pour l'année 2016 à 40 300 €,
pour l'année 2017 à 16 600 €,
pour l'année 2018 à 195 300 €
et pour les années 2019 à 2021 à 255 000 €.



LA CAPLA AUGMENTE SA CAPACITÉ DE STOCKAGE

Sur sa réserve foncière de la zone artisanale, la CAPLA (Coopérative agricole de la Lèze et de l'Arize), déjà implantée sur le site avec un local commercial et des silos de stockage a décidé de réaliser une extension de ces derniers portant la capacité à 4 870 mètres cubes.

Ce dossier a reçu un avis favorable du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours), de la Communauté de communes, du SMDEA (Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement), du SDEGH (Syndicat d'électricité de la Haute-Garonne) et est en conformité avec le code de l'urbanisme, le Plan de prévention des risques naturels, le règlement du PLU ainsi que celui de la zone Ux sur laquelle est implantée l'installation.

Le projet prévoit l'engazonnement des espaces libres et la plantation d'arbres en limite de propriété. Les nuisances acoustiques seront traitées par la mise en place de systèmes adaptés.

Dans un contexte économique difficile, ce projet a reçu un accueil favorable de la commune puisqu'il s'inscrit dans le cadre du soutien à un développement économique raisonné et notamment de la pérennisation des activités agricoles.

**Zoom sur
la ville**



La délégation Culture de la mairie vous propose de participer à la 2^e édition de **ZOOM SUR LA VILLE**, exposition collective de photos prises par les Montesquiens.

« Les habitants de Montesquieu » est le thème retenu pour l'édition 2016.

22 octobre : exposition des clichés sous la halle le matin qui se poursuivra à la galerie de l'office de tourisme jusqu'à la fin de l'année. Vous trouverez les modalités de participation et le règlement sur le site de la ville (www.mairie-montesquieu-volvestre.fr) et à l'office de tourisme. Les fichiers numériques ou papier peuvent être envoyés par e-mail (ot.montesquieu@wanadoo.fr) ou déposés à l'office de tourisme jusqu'au 30 septembre. Seule contrainte : donner un titre à votre photo. D'ici là, à vos appareils...

Soyez nombreux à rejoindre les photographes amateurs que nous sommes.

PRÈS DE 600 SPECTATEURS AU FESTIVAL L'ÎLE AU THÉÂTRE

Le festival l'Île au théâtre a eu lieu cette année du 3 au 5 juin 2016. Quatre spectacles étaient au programme : *Claudette et les femmes d'aujourd'hui*; *Voyage dans les mémoires d'un fou*; *Au-dessus de la mêlée*; *Karabistouille* (spectacle jeune public).

Rires, émotions, émerveillements étaient au rendez-vous ; 600 spectateurs se sont retrouvés sous le chapiteau installé sur l'île du Ramier pendant la durée du festival, beau succès populaire qui a ravi les bénévoles de l'association.

À noter que cette année, deux spectacles (*Les Chatouilles*; *Une vie sur mesure*) passés par le festival lors des éditions précé-

dentes ont été nommés aux Molières 2016. Au final, Andréa Bescond a gagné le Molière du meilleur « Seul en scène » avec son spectacle *Les Chatouilles*. Le festival devient un découvreur de talents !

Si vous souhaitez vous impliquer dans cet événement culturel, n'hésitez pas à contacter l'association par mail : cultureenvolvestre@gmail.com. Site internet : www.lileautheatre.fr



Les bénévoles autour de leur président, Stephan Brosillon.

LE CENTRE DE SECOURS FÊTE SES 70 ANS

Toute l'équipe des sapeurs-pompiers volontaires sera très honorée de vous accueillir samedi 10 septembre, toute la journée à l'occasion des 70 ans de la caserne. À cette occasion, une journée portes ouvertes est programmée, elle débutera à partir de 10 heures. Plusieurs animations sont proposées tout au long de cette journée : exposition d'anciens véhicules pompiers, animation musicale par la fanfare des pompiers du Gers, défilé dans les rues de la ville...



Lors de la cérémonie au Monument aux morts du 14 juillet 2016, Orso Bertocchini, chef du centre de secours, a remis les galons de sergent à Tristan Carcy et les distinctions de 1^{re} classe pour leur fin de formation initiale à Aurore Vergnory et Léo Bestieu ; à leurs côtés les porte-drapeaux.



FORUM des ASSOCIATIONS
SAMEDI 3 SEPTEMBRE
9h30 - 12h sous la halle

et spectacle de danse aérienne par la C^{ie} MOA proposé par la délégation Culture.

Vous y trouverez les informations pratiques sur la vie associative montesquienne avec les diverses activités et disciplines proposées.

Ce forum est organisé par la municipalité et l'office de tourisme.

RENSEIGNEMENTS :
05 61 90 1955

Révision des listes électorales en 2017



La mairie vous propose de vérifier votre inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016, une révision étant prévue en 2017.

Pour être inscrit sur la liste électorale, deux conditions cumulatives sont nécessaires :

- avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire être majeur, de nationalité française et jouir de ses droits civiques. Les ressortissants d'un État membre de l'Union européenne résidant en France ont droit de vote pour les élections municipales et européennes ;
- avoir une attache avec la commune, c'est-à-dire soit y être domicilié, soit y résider depuis six mois au moins de façon continue et effective, soit y payer depuis cinq ans au moins la taxe foncière, la taxe d'habitation.

LE BRUIT

Rappel de l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 23 juillet 1996

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, etc., ne peuvent être effectués que :



- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Les engins professionnels bruyants doivent être interrompus entre 20 h et 7 h et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf cas d'intervention urgente, ou sur dérogation exceptionnelle accordée par la direction départementale des affaires sanitaires et sociales.

Les possesseurs d'animaux doivent prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

DATE DES ENCOMBRANTS : Prochain ramassage le 29 septembre 2016
Inscription au 05 61 90 99 60 avant le mercredi précédant la collecte.

PISCINE La piscine est ouverte jusqu'au 26 août 2016.

ÉTAT CIVIL DU 1^{er} JUILLET 2015 AU 25 JUIN 2016

NAISSANCES

Lylia LOUBET, 4 juillet 2015
Fabio NICOLAU, 15 juillet 2015
Élyna COLIN, 14 août 2015
Jiovany LERCH, 17 août 2015
Noémie ALEXANDRE UHLMANN, 24 août 2015
Emma MESSAL, 2 septembre 2015
Romain BOITEUX, 13 septembre 2015
Baptiste NAULIBOIS, 13 septembre 2015
Jasmine ABBOU, 7 novembre 2015
Mila FABRE, 8 novembre 2015
Théo ARROUY, 25 novembre 2015
Elise PELOTTE, 25 novembre 2015
Naëlys RIVET, 26 novembre 2015
Rose DUPUY, 30 novembre 2015
Lia TROYARD VERTES, 5 décembre 2015
Lola FÉVRIER, 22 décembre 2015
Ilies BERGUIG, 10 janvier 2016
Lou ROUZIES BAUDILLON, 29 janvier 2016
Ethan DUCHÂTEL, 4 février 2016
Maxence PEDUSSAULT, 9 février 2016
Juliana BURAT, 12 mars 2016
Athénaïs FITZ GIBBON, 15 mars 2016
Lola BERTIN, 13 avril 2016
Elyse LE CLERC de BUSSY, 25 avril 2016
Léa CLÉMENT HENRIC, 25 avril 2016
Mathéo HENRIC, 23 mai 2016
Samuel NOËL-AUGUSTIN LOGIN, 14 juin 2016
Inara FERCHERO CLAIRE, 20 juin 2016

MARIAGES

> Marie ARGENTHE et Franck CARPIN-MADOURÉ, 22 août 2015
> Carine GARCIA et Xavier BURGHARD, 12 septembre 2015
> Stéphanie TRÉCANT et Fabrice BERTONE, 19 septembre 2015
> Marie-Caroline MOREIRA et Olivier CARRIERES, 24 octobre 2015
> Tatiana BORISOVA et Sergey RAKHVALOV, 28 novembre 2015
> Sylvie RAYNIER et Jacques POUYFOURCAT, 26 décembre 2015
> Stéphanie LOGIN et Pierre NOËL-AUGUSTIN, 21 avril 2016
> Michèle DÉJEAN et Jean-Pierre ÉCHAVIDRE, 21 avril 2016
> Alexandra LOISON et Bruno BERNADINE, 25 juin 2016

DÉCÈS

Alain BAYLE, 1^{er} juillet 2015
Mauricette CARNEJAC née CARRERA, 25 juillet 2015
Germain BUSATO, 11 août 2015
Francisco MUNOZ GARCIA, 16 août 2015
Bernard ROGUOS, 8 septembre 2015
Marie José LEBBÉ, 6 octobre 2015
Patrick CARCY, 16 octobre 2015
John FRESHWATER, 18 octobre 2015
Yvonne BERNARD née LEGENDRE, 24 octobre 2015
Yvonne CASTAING née ANYNE, 27 octobre 2015
Bernard PONS, 28 octobre 2015
François MASSAT, 31 octobre 2015
Simonne STOUP née PLACHEZ, 1^{er} novembre 2015

Gabriel BOUGARD, 1^{er} novembre 2015
Berthe VERGÉ née LACOSTE, 8 novembre 2015
Marie Louise DEGAUQUE née DUBOIS, 10 novembre 2015
Eléonore SAUZEL née DÉCOMPES, 12 novembre 2015
Joseph BOURRIANNE, 16 novembre 2015
Suzanne ARNAUD née RÉOT, 27 novembre 2015
Léontine ROUGALLE née RESPAUD, 12 décembre 2015
Céline LAC née CAUJOLLE, 17 décembre 2015
Eveline BRUN née PEYRONNE, 26 décembre 2015
Jean-Paul DEGERAULT, 28 décembre 2015
Alain DILHAT, 30 décembre 2015
Brigitte SÉNÉCHAL née RICKEBOER, 15 janvier 2016
Paul PARAZCZAK, 28 janvier 2016
Léonie BOURRIANNE née MILHORAT, 1^{er} février 2016
Dejesus ROJAS née RODAS ALMADA, 5 février 2016
Jeanne DUBOIS née DUPUY, 7 février 2016
Huguette DEVROUX née LE DÉ, 10 février 2016
Antonia DÉJEAN née MANDELLI, 12 février 2016
René LORBLANCHES, 18 février 2016
José SERVANT, 19 mars 2016
Paulette TFFERY née DELPECH, 2 avril 2016
Félicien RUL, 3 mai 2016
Yvonne PUJOL, 7 mai 2016
Marie-Christine PETIT née BORDEDEBAT, 9 mai 2016
Yvette MILHORAT née DURRIEU, 27 mai 2016
Maria BERNI née MÉNÉGON, 28 mai 2016
Hortense AUDOUBERT née DESPIERRES, 2 juin 2016
Renée PEDUSSAUD née PUJOL, 2 juin 2016
Elisa BEVIA née NAVARRO, 8 juin 2016
Odette ANDRÉ née GAYCHET, 17 juin 2016

AGENDA

AOÛT

Du 19 au 21 août

Festival du Film britannique, 18^e édition
> Île du Ramier

Vendredi 19 août, 21 h 15

Les corps sauvages/Look Back in Anger
Le monde de Nathan/X + Y

Samedi 20 août, 21 h 15

Florence Foster Jenkins
Locke

Dimanche 21 août, 21 h 15

Brooklyn

<http://www.britishfilms-montesquieu.co.uk>



25 août – 11 septembre

Tournoi de tennis

DU JEUDI 25 AU LUNDI 29 AOÛT

FÊTE DE LA SAINT-VICTOR

Jeudi 25 août

20 h 30 Concours de belote

> Salle des fêtes

22 h Bal Disco

> Esplanade Nord

Vendredi 26 août

15 h Challenge Hall Back

> Sous la halle

21 h 30 Retraite aux flambeaux

> Départ sous la halle

21 h 45 Chorale du collègue

> Esplanade Nord

22 h 30 Bal avec l'orchestre Backstage

– La French Teuf

Samedi 27 août

7 h 30 Inscription au Concours de pêche

> Le Ramier

9 h et toute la journée Évolution de Renault 4L en Volvestre.

> Base de loisirs Les Plagnes

18 h Bal Musette avec Pierre Lebrun

> Sous la halle

20 h Grand Cassoulet. Apportez vos couverts. Inscription 05 61 90 19 55

> Sous la halle

22 h Bal avec Jean Ribul

Dimanche 28 août

9 h et toute la journée Évolution de Renault 4L

> Base de loisirs Les Plagnes

10 h 30 Messe

12 h Dépôt de gerbes

> Monument aux morts

12 h Apéro Champagne du Rugby

> Petit jardin du Ramier

16 h Spectacle Acrobike et course de Kart à pédale

> Esplanade de la Fête

Vers 19 h Apéro-Concert Cabaret

19 h 45 Pasta party du Rugby

> Place Brindejoc

22 h Feu d'artifice

> Île du Ramier

22 h 30 Bal avec Sahara

Lundi 29 août

14 h Challenge Lamarque, concours de pétanque

16 h Jeux pour enfants

SEPTEMBRE

Samedi 3 septembre

9 h 30 – 12 h

Forum des Associations

Spectacle de danse aérienne

par la compagnie MOA

> Sous la halle

Samedi 10 septembre

à partir de 9 h

70 ans du centre de secours et

journée portes ouvertes

Dimanche 11 septembre

14 h 30

Loto des aînés

> Salle des fêtes

Dimanche 18 septembre

Journées européennes du Patrimoine 2016

> Parcours historiés de la Bastide et visites de l'église Saint-Victor autoguidés

Dimanche 18 septembre

Vide-greniers d'automne organisé par « La Clé du Village », association des artisans, commerçants et professions libérales

OCTOBRE

Samedi 15 octobre

19 h 30

Soirée Cabaret avec le « Moulin de roches ».

Organisée par le comité des fêtes

> Salle des fêtes

Samedi 22 octobre

De 9 h à 12 h

Exposition collective de photos de Zoom sur la ville.

> Sous la halle

Pour toutes ces manifestations, renseignements à l'office de tourisme, 05 61 90 19 55.